



# Infos.Fédé IDF

N°21 - JUIN 2023

## LE MOT DU PRESIDENT



Chers collègues et amis,

Le 24 mars 2023, nous avons tenu l'assemblée générale de notre section régionale dans les locaux de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, 5 rue Masseran, un lieu plein de souvenirs pour beaucoup d'entre nous.

Comme à l'accoutumée, cette réunion a été enrichie par les interventions de nos invités : Pierre MACE directeur général

de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, Jean-Jacques DORMOIS trésorier de BPCE Mutuelle, Frédéric BOURG directeur Général de la CGP, Catherine KERVELLA vice-présidente de la FNRCE et François de LAPORTALIERE membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Île-de-France.

Merci à chacun des intervenants pour la clarté de leur exposé.

Depuis notre assemblée, nous avons appris que Monsieur de LAPORTALIERE quittait la Caisse Ile-de-France suite à sa nomination au poste de Directeur Général à la BPBFC (Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté).

Nous lui adressons nos félicitations pour cette nomination et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Au nom de notre section régionale, je tiens à le remercier pour sa participation à nos assemblées régionales. Sa présentation des activités et de l'évolution de la Caisse d'Épargne Île-de-France a toujours été très appréciée par nos collègues.

Nous tenons aussi à le remercier pour l'écoute attentive qu'il accordait à notre section régionale et répondait dans la mesure du possible positivement aux demandes que nous lui formulions.

Lors de cette AG, nous avons présenté le rapport d'activité et le rapport financier dont vous trouverez lecture dans cette "Infos Fédé". Par ailleurs, nous avons abordé la réforme des retraites qui était encore en discussion au Parlement. Cette dernière a été adoptée par l'utilisation de l'article 49.3 de la constitution.

Cependant, nous avons toujours les mêmes interrogations : quid des carrières longues, de l'emploi des seniors, des retraites des femmes ayant des carrières hachées?

Comme la Confédération Française des Retraités, dont notre fédération est adhérente, nous continuons à penser que la retraite universelle comme envisagée en 2017 était certainement la meilleure formule.

Du 15 au 21 Mai les Eurorencontres se sont tenues en Andorre. La France était représentée par 26 membres de notre fédération nationale dont une douzaine de notre section régionale.

Le thème de cette année était "la fracture numérique et l'exclusion des personnes âgées". Chaque pays (la France, l'Espagne et le Portugal) a présenté un texte. Ensuite, une synthèse a été élaborée et sera transmise pour étude à Bruxelles. Cette année, seuls 3 pays étaient représentés à ces rencontres.

Nous ne connaissons pas encore le thème de l'année prochaine.

Dès que nous le connaîtrons, je souhaiterais que chaque section régionale puisse travailler le sujet et qu'une synthèse soit établie au niveau national.

Je ne puis terminer mon propos sans vous inciter à parler de notre fédération autour de vous, afin de renforcer notre section régionale et notre fédération nationale dans les représentations nationales où nous siégeons.

J'espère vous retrouver nombreux aux Assises Nationales à Clermont Ferrand du 21 au 23 septembre et vous remercie de votre fidélité à notre fédération de retraités.

D'ici là portez-vous bien et je vous souhaite un bon été.

**Bernard d'ARAQUY,**  
Président FNRCE SECTION IDF  
et Président FNRCE

## À NOTER DANS VOS AGENDAS !

21 AU 23 SEPTEMBRE 2023

ASSISES NATIONALES À CLERMONT-FERRAND

Inscription jusqu'au 7 Juillet 2023

## LES PROCHAINES ACTIVITÉS DE NOTRE FÉDÉRATION

13 AU 14 JUIN 2023

AG - BPCE-MUTUELLE

15 JUIN

CONSEIL FNRCEIDF À PARIS

21 JUIN

CONSEIL FNRCE À LYON

5 SEPTEMBRE

CONSEIL FNRCEIDF

21 AU 23 SEPTEMBRE

ASSISES À CLERMONT-FERRAND

21 NOVEMBRE

BUREAU NATIONAL

30 NOVEMBRE

CONSEIL FNRCEIDF

7 DÉCEMBRE

CONSEIL FNRCE À PARIS

## EURORENCONTRES 2023

Les Eurorencontres annuelles du Groupement Européen des Caisses d'Épargne, ont eu lieu du 15 au 21 Mai 2023, dans la Principauté d'Andorre.

Les 26 participants de la délégation Française, dont 12 d'Ile de France ont pu apprécier pendant les excursions, les paysages de ce pays de montagne niché dans les Pyrénées, ainsi que les petits villages qui ont conservé leurs traditions de construction, d'agriculture et de gastronomie. Le thème débattu lors de l'Assemblée Générale a suscité un débat parmi les participants, tant le sujet est d'actualité « La fracture sociale due aux exigences du numérique ». Un bilan des actions entreprises ou à entreprendre pour aider les plus défavorisés qui se trouvent isolés et démunis devant la domination de l'usage d'Internet, a mis en évidence de nombreux manques, tant en Espagne, qu'au Portugal ou en France.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FNRCE SECTION RÉGIONALE IDF

DU 24 MARS 2023 À L'AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉPARGNE

5, RUE MASSERAN PARIS 75007



Le 24 mars 2023, s'est tenue l'assemblée générale des retraités, section Ile de France, au siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne. Un lieu qui rappelle des souvenirs pour beaucoup d'entre vous !

Notre Président de séance : **Michel BLUMENFELD** (photo 1 à gauche) a souhaité la bienvenue aux 52 adhérents présents. Pour la première fois cette année, 12 adhérents ont pu suivre les débats en visioconférence. Nous renouvèlerons cette possibilité et tenterons d'en améliorer l'accès.

Ensuite la parole fut donnée à **Bernard d'ARAQUY** (photo 1 au centre) notre Président régional et national.

**Bernard d'ARAQUY** a remercié **Pierre MACE** (photo 1 à droite) Directeur général de la Fédération de nous avoir permis d'organiser notre AG en ce lieu. **Pierre MACE** nous a présenté la fédération nationale des Caisses d'Épargne. « C'est en cet hôtel Boisgelin que siège la FNCE depuis 1999. Cette fédération est celle des dirigeants des Caisses d'Épargne et s'occupe notamment des problèmes de gouvernance. »

**François de LAPORTALIERE** (photo 2), membre du Directoire de la CEIDF « Les résultats financiers sont bons. Le PNB est en hausse. La C E reste robuste même si les deux prochaines années risquent d'être plus compliquées. La BPCE n'est plus cotée, donc moins chahutée que les autres banques. La CEIDF a effectué 550 recrutements ces 3 dernières années mais constate qu'il est de plus en plus difficile d'attirer des candidats. La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) n'est pas oubliée à travers par exemple le mécénat, parcours confiance ou finances et pédagogie. »

**Frédéric BOURG** (photo 3), Directeur général de la CGP « Pour BPCE mutuelle, une revalorisation des pensions de maintien des droits à hauteur de 3% est intervenue le 1er janvier 2023 malgré une gestion difficile en période inflationniste et d'augmentation des taux. »

**Jean-Jacques DORMOIS** (photo 4), Trésorier de BPCE MUTUELLE « Entre 2019 et 2022 les cotisations ont augmenté de 8,4% et les prestations versées de 12,7% »

**Catherine KERVELLA** (photo 5), Vice-Présidente de la FNRCE qui s'est exprimée par visioconférence sur la nouvelle équipe du Bureau National et du Conseil.

**Bernard d'ARAQUY** nous a exposé son rapport moral et d'activités qui a été adopté à l'unanimité.

Le Trésorier **Michel SAMPOL Y OLIVER** a présenté le bilan financier 2022 et le compte de résultat comparé 2021-2022. Les chiffres sont satisfaisants. Merci aux adhérents qui optent pour le prélèvement des cotisations, mais aussi pour le virement bancaire qui nous évite les relances éventuelles par courriers et mails.

En l'absence d'Elisabeth Desannaux, contrôleur aux comptes, **Jacques GAUTHIER** a donné lecture du rapport concernant le contrôle des comptes. Celui-ci a été adopté à l'unanimité.

**Bernard d'ARAQUY** nous parle du renouvellement des membres du Conseil dont le mandat était arrivé à l'échéance : les membres sortants qui se représentaient ont été élus à l'unanimité.

En conclusion **Bernard d'ARAQUY** a remercié tous les participants pour leur présence en les conviant à partager le verre de l'amitié.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT DE LA FNRCE

Merci à tous pour votre présence à notre assemblée générale annuelle. Nous avons une pensée pour les personnes qui ont des problèmes de santé ou qui nous ont quittés l'an passé. Nous sommes heureux de vous accueillir au siège de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, ici rue Masseran.

Je tiens à remercier Pierre MACE Directeur général de la Fédération de nous avoir permis d'organiser notre AG en ce lieu.

Merci à nos invités pour leur présence :

- **Monsieur de LAPORTALIERE** membre du Directoire de la Caisse Ile de France
- **Frédéric BOURG** Directeur Général de la CGP
- **Catherine KERVELLA** Vice-Présidente de la FNRCE en visioconférence
- **Jean-Jacques DORMOIS** trésorier de BPCE mutuelle

Certes, la crise sanitaire est derrière nous. Cependant, il nous faut rester vigilants. Le contexte international est toujours aussi préoccupant suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette guerre a un impact important sur l'économie mondiale et sur le peuple Ukrainien qui subit les affres de cette invasion. À cet égard, dans notre dernier rapport moral en 2022, nous mettions en exergue un taux d'inflation en augmentation. Force est de constater que nos prévisions se sont avérées hélas exactes puisque l'année 2022 s'est terminée avec un taux d'inflation supérieur à 6%...

Dans ce contexte, comme vous en avez été informés, notre Fédération a demandé au Directeur Général de la CGP de bien vouloir recevoir une délégation de notre fédération afin de regarder ensemble comment pouvaient évoluer nos pensions eu égard au taux d'inflation.

**Le Conseil d'Administration en sa séance du 8 Décembre 2022 a décidé de revaloriser nos pensions de 3% à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023.** Il est à noter qu'en règle générale, les revalorisations interviennent soit en avril ou soit en juillet. Nous sommes conscients du geste effectué par le CA de la CGP.

Je ne puis passer sous silence le contexte social et politique de notre pays suite au projet de réforme des retraites, projet qui est à l'heure actuelle, en discussion au parlement. Ce projet nous interpelle et nous avons un certain nombre d'interrogations :

- Pourquoi fixer un âge de départ à la retraite alors que la loi Touraine prévoit que pour avoir le taux plein, il faut cotiser 43 ans ?
- Nous avons d'autres interrogations :
- L'emploi des seniors : alors que seulement 30% d'entre eux exercent un emploi au-delà de 58 ans
- Quid de la reconnaissance des travaux pénibles ?
- Quid des carrières longues ?
- Quid des retraites pour les femmes qui ont des carrières hachées et dont le salaire est inférieur à celui des hommes pour un même emploi et qui souvent ont travaillé à temps partiel.
- Quid des pensions de réversion ?

# LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE : UNE NOUVELLE MISSION, DES AMBITIONS



L'endroit, 5 rue Masseran dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, peut évoquer la 1<sup>ère</sup> Caisse d'Épargne, créée à Paris en 1818. Il n'en est rien, ce lieu historique, l'hôtel Thoinard, est situé rue du Louvre et abrite le siège de la Caisse d'Épargne Ile de France.

L'hôtel Boisselin, c'est de lui qu'il s'agit, est un hôtel particulier construit en 1787 par Brongniart (à qui on doit le célèbre palais de la bourse) et acquis en 1967 par les Caisses d'Épargne, alors plus de 450. L'« Union Nationale » commençait alors à fédérer leurs actions.

La FNCE y réside depuis sa création en 1999, date du passage au modèle coopératif. Elle s'est construite en parallèle de notre Groupe actuel, garante de l'histoire, de l'identité et de la spécificité accordées par la loi aux Caisses d'Épargne.

Le renouvellement de la gouvernance de 2021 a marqué l'arrivée d'une nouvelle Présidente, Dominique Goursolle, d'un nouveau bureau (composé de 3 Présidents de COS et 3 Présidents de Directoire) et d'un nouveau Directeur Général. A cette occasion l'ensemble des dirigeants,

élus et exécutifs, composant le Conseil d'administration, a validé une nouvelle mission pour notre fédération et une ambition à horizon 2024, à l'instar des Caisses d'Épargne et de BPCE.

La mission de la FNCE est désormais claire et tournée vers l'avenir : développer le modèle coopératif Caisse d'Épargne, des banques 100% régionales, pionnières dans les transitions de la société et qui appartiennent à leurs clients sociétaires. Défini dès 2021, il consiste à aider les Caisses régionales à promouvoir leur sociétariat, à garantir la compétence des administrateurs et membres de COS à travers la formation institutionnelle et à fédérer le rôle d'actionnaire des Caisses au sein du groupe BPCE.

A horizon 2024, nous avons l'ambition de créer une fédération de dirigeants forte et reconnue, capable d'expliquer et de promouvoir le modèle coopératif Caisse d'Épargne et portant des positions communes dans le groupe et à l'extérieur.

Le fonctionnement de la fédération peut se résumer en 3 grandes phases :

1. Des décisions stratégiques prises par les dirigeants après instruction au bureau et dans les 4 groupes de travail paritaires, tous coprésidés par un dirigeant élu et un exécutif : projet coopératif (définition et portage du modèle, auprès des collaborateurs et des clients), transition (labellisation, banque à impact ..., philanthropie (coordination des appels à projet, inclusion bancaire...)) et gouvernance

2. Une instruction des dossiers, en mode projet, par les équipes de la fédération

3. Un déploiement dans le réseau à travers les filières métiers des Caisses d'Épargne et l'organe central

Le modèle coopératif devient cœur pour le développement de la marque et nos travaux sont coordonnés avec BPCE, comme le démontre la dernière campagne de communication. Construite autour d'un manifeste, socle de notre contrat d'utilité, elle rappelle sur nos écrans et dans nos territoires que les Caisses d'Épargne réinvestissent l'épargne de leurs clients dans des projets de proximité.

Pionnières dans les transitions de la société, nous appréhendons des thèmes tels que la jeunesse, avec pour la deuxième année consécutive, un appel à projet dédié dans toutes les Caisses (coordonné au niveau fédéral et de manière simultanée) et la sortie fin mai d'une importante étude, autour de regards croisés entre les associations et les jeunes eux-mêmes. Le thème du logement devrait suivre.

L'année olympique qui s'annonce verra nos travaux associés à l'évènement mondial PARIS2024, toujours en cohérence avec nos valeurs. Formation des athlètes à leur reconversion, accueil des olympiens rue Masseran en sont deux exemples.

L'hôtel Boisselin devrait encore vivre de belles émotions...

## SECTION RÉGIONALE IDF, BERNARD D'ARAQUY

Notre Fédération est indépendante de tout parti politique et tout syndicat, et représente des adhérents en situation de retraite. Ceci ne nous empêche nullement de nous interroger sur l'évolution de notre système de retraite et de nos pensions futures.

**Notre Fédération nationale compte 5030 adhérents et notre section régionale, (telle est notre appellation depuis la réforme des statuts) 715 adhérents au 31 décembre 2022.**

Sur l'activité de la Fédération Nationale, notre Vice-Présidente, Catherine Kervella vous informera sur les actions effectuées et le travail en cours au niveau national. Notre section régionale a tenu des réunions régulières au cours desquelles nous avons été amenés à réfléchir sur les actions à conduire pour tenter de trouver les méthodes qui nous permettent de conserver nos adhérents et d'en recruter de nouveaux. Pour le premier point, nous avons décidé d'un partenariat avec l'ADJF afin de fidéliser nos adhérents en leur permettant de participer aux activités festives qu'elle propose. Jacques Gauthier vous en parlera plus longuement.

Pour le second point : recruter de nouveaux adhérents, c'est l'affaire de tous. En conséquence, j'invite chacun d'entre vous à contacter des anciens collègues et à les inciter à nous rejoindre. Quant aux futurs retraités que vous pourriez connaître ou croiser, invitez-les à adhérer à notre fédé.

Des flyers sont à votre disposition pour expliquer qui nous sommes et nos actions pour la défense des droits des retraités.

Dans quelques instants, les représentants de BPCE mutuelle répondront à vos questions. Vous connaissez les liens étroits entre notre Fédération et BPCE MUTUELLE. Notre fédération détient les 24 sièges réservés aux retraités du groupe BPCE. En outre Jean-Luc DEBARRE, membre actif de notre section régionale, est membre du Conseil d'Administration de BPCE MUTUELLE. Lors de l'Assemblée Générale de notre mutuelle à Orléans le 13 juin prochain, se tiendront les élections au C.A. Le siège de Jean-Luc est renouvelable. Dans les séances tant du bureau national que du conseil fédéral de notre fédération, il a été décidé de soutenir à nouveau la candidature de Jean-Luc.

Conscient de ne pas avoir abordé l'ensemble des problèmes, avant de procéder au vote sur ce rapport, je suis à votre disposition afin de répondre à vos éventuelles questions.

**Pensez à régler votre cotisation de préférence par Virement ou Prélèvement.**

## RÔLE DES DÉLÉGUÉS BPCE-MUTUELLE

### LES DÉLÉGUÉS DE BPCE MUTUELLE :

Les délégués retraités représentent nationalement les retraités auprès de BPCE Mutuelle. Leur rôle est essentiel comme ambassadeurs et interlocuteurs de la Mutuelle entre les décisionnaires et les adhérents fortement sollicités par la concurrence.

Les délégués participent à l'élection des membres du Conseil d'Administration de BPCE Mutuelle et aux votes des résolutions en Assemblée Générale. Ils sont attentifs sur les résultats financiers, le bilan des activités, les projets en cours et la tarification. À tout moment, ils peuvent intervenir, accompagner ou orienter un adhérent qui rencontre des difficultés liées à la Mutuelle ou souhaite des infos sur son contrat santé.

### LES DÉLÈGUES POUR NOTRE RÉGION D'ILE DE FRANCE :

Yamina Alexis : tel : 06 71 12 91 85  
et Parice Pigot comme suppléant : tel : 06 62 54 97 83

Danielle Déchamps : tel : 06 11 66 35 03  
et Jacques Gauthier comme suppléant : tel : 06 49 93 74 72

Janine Poissonnet-Goix : tel : 06 37 17 23 24  
et Michel Blumenfeld comme suppléant : tel : 06 08 05 77 88

Suite à notre demande, le CSE a décidé de nommer **Jacqueline MORIN-GAMBERT** correspondante de la Fédération des Retraités IDF.

Pour toute demande vous pouvez contacter le CSE au :  
Tél : 01 70 23 53 17 mail : [secretariat@ceceidf.com](mailto:secretariat@ceceidf.com)

## > RAPPORT FINANCIER - ANNÉE 2022

### COTISATIONS

<b>715</b> COTISATIONS DONT <b>15</b> NOUVELLES	MONTANT DES COTISATIONS : <b>32 344 €</b>	MOYENNE PAR COTISANT : <b>45,23 €</b> (44,95 en 2021)
QUOTE PART VERSÉE À LA FÉDÉRATION NATIONALE : <b>14 300 €</b>	RESTE À LA FÉDÉRATION ILE DE FRANCE (32 344 - 14 300) <b>= 18 044 €</b>	PROGRESSION DE <b>305 €</b> PAR RAPPORT À 2021

### NOMBRE D'ADHERENTS

<b>715</b> COTISATIONS REÇUES <i>soit 6 de plus qu'en 2021</i>	EN 2022 NOUS AVONS ENREGISTRÉ <b>15</b> COTISATIONS NOUVELLES, <i>soit 2 de plus qu'en 2021</i>	DÉMISSIONS, DÉCÈS, <b>= 25</b> (23 décès, 2 démissions) <b>46 ADHÉRENTS N'ONT PAS RÉPONDU</b> À NOS DIFFÉRENTS COURRIERS.
--	---	---

### SOLDE PAR ADHERENT

LA PART RESTANT À LA FÉDÉRATION IDF S'ÉLEVANT À **18 044€**  
POUR **715** ADHÉRENTS, LE SOLDE MOYEN PAR COTISANT EST DE **25,23€**  
CONTRE 24,95€ EN 2021, EN LÉGÈRE HAUSSE CETTE ANNÉE.

## LES LIENS

### Ensemble Protection Sociale

4/14 rue Ferrus - CS 80042 - 75683 Paris cedex 14 - Tél : 01 44 78 12 00

**Assistant social :** Gérard Guinot - Tél : 01 44 76 12 16

Action.sociale@eps.caisse-epargne.fr - [www.ensembleprotectionsociale.fr](http://www.ensembleprotectionsociale.fr)

**CGP - Médiateur :** Serge Huber - 4/14 rue Ferrus - CS 80042 - 75683 Paris cedex 14

**BPCE-MUTUELLE :** [bpcemutuelle@eps.caisse-epargne.fr](mailto:bpcemutuelle@eps.caisse-epargne.fr)

**Résidence de Vacances :** [vfv-villages.fr](http://vfv-villages.fr)

**Comité d'Entreprise :** [www.cseceidf.com](http://www.cseceidf.com)

**Association des Joyeux Fétards - ADJF :** [www.adjf.net](http://www.adjf.net) courriel : [fetards@adjf.net](mailto:fetards@adjf.net)

**Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Épargne :**  
[www.fnrce.fr](http://www.fnrce.fr)

Courriel de la FNRCE-IDF : [federation.ret.ce.idf@orange.fr](mailto:federation.ret.ce.idf@orange.fr)

Adresse postale : FNRCE-IDF - Jacques Gauthier  
4, square Leon Bourgeois - 77410 Claye-Souilly

## NOS DISPARUS



Sont venus s'ajouter à la liste déjà reçue dans le précédent numéro les noms de Mesdames et Messieurs :

Nicole BATILLAT,  
Maurice BELLEGARDE,  
Jean-Jacques BOSSÉ,  
Mauricette FREON,  
Bernard FRANÇOIS,  
Claude GILLIER,  
Roger GRELAT,  
Jacques GUIGNARD,  
Yvonne LEMAINAIS,  
Jacqueline LEMAITRE,  
Pierre MANTAUX,  
Pierre MICHELET,  
Jacques PERCEBOIS,  
Bernard POIRIER,  
Gérard PROUVOST,  
Simone ROUSSILHE,  
Yves ROY,  
Marie-Thérèse SOULA,  
Gérard VENEMBRE,  
Philippe VIOLLET

Nous avons une pensée pour eux et leurs proches.

Cette liste, établie à partir des décès qui nous ont été signalés, n'est malheureusement pas exhaustive.

Merci de nous informer de nos omissions bien involontaires.

## EXPRIMEZ VOUS !

Vous pouvez écrire des articles pour enrichir nos rubriques, partager vos bons plans et bonnes adresses, vos coups de cœur, vos questions.

**Envoyez-nous vos textes**

**et articles :** par courriel :

[infos.fedeidf@yahoo.fr](mailto:infos.fedeidf@yahoo.fr)

ou par la poste :

Infos.Fedeidf - Jacques Gauthier

4, square Léon Bourgeois

77410 Claye-Souilly

## COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN DE LIAISON : INFOS.FEDE IDF

*Bulletin édité par :*

*Fédération des Retraités des Caisses  
d'Épargne Région IDF*

*Bernard d'Araquy-Président*

*5, rue Masseran*

*75007 - PARIS*

*Courriel : [federation.ret.ce.idf@orange.fr](mailto:federation.ret.ce.idf@orange.fr)*

*Directeur de la Publication :*

*Bernard d'Araquy*

*Comité de rédaction :*

*Bernard d'Araquy Président,*

*Yamina Alexis, Michèle Autour,*

*Amparo Bonnet, Danielle Déchamps,*

*Jacques Gauthier, Patrice Pigot,*

*Janine Poissonnet-Goix, Chantal Saliba,*

*Michel Sampol y Oliver.*

**Tiré en 850 exemplaires**